



Demande de regularisation apres un oqtf quoi faire

Par **didier**, le **05/09/2009** à **15:20**

BONJOUR ,

J'AI RECU UN OQTF IL Y A 1 AN T J'AIMERAIS SAVOIR SI EN REPARTANT A LA PRFECTURE DEMANDER UN TITRE DE SEJOUR COMMENT CA SE PASSE .J'AI UNE PROMESSE D'EMBAUCHE ET J'AVAIS UN AN D EXPERIENCE DANS LE MEME SECTEUR.J'AI UNE FILLE QUI EST NEE ENFRANCE QUI EST SCOLARISEE ET MA COMPAGNE EST ETUDIANTE.
DANS L'ATTENTE JE VOUS PRIE DE CROIRE A MES SENTIMENTS LES PLUS DISTINGUES.
MR DIDIER

Par **anais16**, le **15/09/2009** à **16:18**

Bonjour,

si l'OQTF n'est plus exécutoire (plus d'un an), alors vous pouvez vous représenter en Préfecture pour déposer un nouveau dossier.
Attention cependant, votre dossier me semble un peu "léger" donc complétez le au maximum pour éviter une nouvelle OQTF.

Par **didier**, le **17/09/2009** à **11:55**

BONJOUR

Merci de m avoir repondu l oqtf est a plus d un an car il il m a ete notifie en aout 2008